

DÉLIBÉRATION N° : 2010 / 30
N° immatriculation : 0350102W

DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration réuni le **30/11/2010** sous la présidence de M. le Proviseur à la suite de la convocation par le Chef d'Etablissement, adressée aux membres du Conseil le **03/11/2010**, conformément aux dispositions du décret n° 85-924 du 30/08/85 modifié par le décret du 31/10/90.

A l'ouverture de la séance **13** membres sont présents sur les **24** composant le Conseil, le quorum est atteint.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION :

Convention avec l'ESAT « le Pâtis »

EXPOSÉ DE LA DÉCISION :

Le conseil autorise le chef d'établissement à signer une convention avec l'ESAT « le Pâtis ».

PJ : 1 convention

Nombre de votants : **11** Pour : **11** Contre :
Blancs/nuls : Abstention :
Pour extrait conforme,
Le Président du Conseil d'Administration

ACCUSÉ DE RÉCEPTION :

Enregistrement par l'autorité de contrôle.

Date d'arrivée :

Signature :

Cachet de l'autorité destinataire :

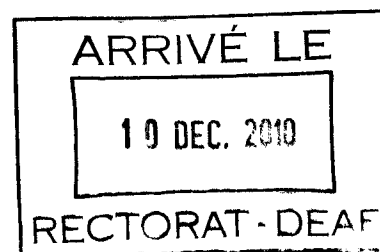
DÉLIBÉRATION EXÉCUTOIRE à compter du 28-12-2010

Le Président du Conseil d'Administration,


Lycée Professionnel BEAUMONT
L.G.T. - LP - Collège
Le Proviseur
35600 REDON

Pour le Recteur et p.d.
Pour le Préfet
Le Chef de Bureau


Thérèse REGNAULT



ESAT Ateliers du Pâtis

CONVENTION D'ACTION PEDAGOGIQUE

La présente convention règle les rapports entre :

L'ESAT « Ateliers du Pâtis »
2, rue du Pâtis
35600 REDON

représenté par son Directeur, Monsieur TARY Bernard

et

le Lycée Professionnel de Beaumont,
10, rue du Lycée
BP 90503
35605 REDON CEDEX

représenté par son Proviseur, Monsieur BEUCHOT Philippe

Article 1 :

Elle concerne une action pédagogique pour huit ouvriers et ouvrières de l'ESAT « Ateliers du Pâtis » **les mardis du 12 octobre 2010 au 31 mai 2011** de 13 h 30 à 15 h 30, selon un calendrier défini entre le lycée et l'ESAT.

Article 2 :

Cette action, réalisée dans le cadre de l'accompagnement individualisé de la classe de Première Bac Professionnel secrétariat comprend une initiation à l'informatique. Les objectifs sont consignés dans l'annexe pédagogique.

Article 3 :

Les ouvriers et ouvrières de l'ESAT restent sous la responsabilité de son directeur.

Article 4 :

Ils sont soumis aux règles générales et au règlement intérieur du lycée, notamment en matière d'hygiène, de sécurité et de discipline.

Article 5 :

La responsabilité civile professionnelle de l'ESAT couvre les dommages qui pourraient être causés durant l'action. D'autre part, les accidents et dommages corporels pouvant subvenir sont couverts par la législation du travail. De plus, chaque ouvrier et ouvrière a souscrit une responsabilité civile individuelle.

Article 6 :

Le groupe concerné sera accompagné, chaque séance, par un personnel qualifié de l'ESAT (éducateur, moniteur, animateur...). Il est chargé de veiller au bon déroulement des séances et au comportement des personnes accueillies.

Article 7 :

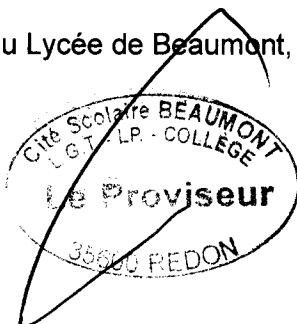
Le chef d'établissement et le directeur de l'ESAT se tiendront mutuellement informés et prendront les dispositions nécessaires en cas de difficultés particulières.

Article 8 :

L'ESAT « Ateliers du Pâtis » est un établissement médico-social, remplissant une mission de service public. Il accueille des personnes devant être accompagnées et protégées. A ce titre, les élèves et enseignants de la classe de 1^{ère} année Bac Pro secrétariat devront respecter l'obligation de discrétion et la confidentialité indispensable au respect des personnes.

Fait en double exemplaires à Redon,
Le 1er octobre 2010

Le Proviseur du Lycée de Beaumont,
P. BEUCHOT



Le Directeur de l'ESAT,
B. TARY

Ateliers du Pâtis

Etablissement et Service d'Aide par le Travail
Géré par l'ADAPEI 35
2, rue du Pâtis - 35600 REDON
Tél. 02 99 71 04 38 - Fax 02 99 72 35 99

Partenariat Lycée BEAUMONT Redon / ESAT Redon

Annexe pédagogique

Contexte

Depuis 2002 est mis en place un partenariat entre le Lycée BEAUMONT et l'ESAT de Redon ; ce projet se pérennise dans le cadre de l'accompagnement personnalisé des élèves de première Baccalauréat Professionnel Secrétariat.

Offre de formation : objectif général

Permettre à des stagiaires de bénéficier de la compétence des élèves de lycée professionnel pour s'initier aux outils bureautiques (Word, Excel, Power Point et Internet).

Objectifs particuliers

Pour les élèves LP Beaumont	Pour les stagiaires ESAT
<ul style="list-style-type: none">• Travailler autrement• Acquérir une autonomie• Apporter une aide personnalisée (tutorat)• Développer une ouverture d'esprit face au handicap• Développer une relation avec un stagiaire• Participer à une formation professionnalisante• Permettre une ouverture du lycée vers l'extérieur	<ul style="list-style-type: none">• Favoriser l'accès à la cité des personnes handicapées• Sensibiliser le grand public au handicap• Développer d'autres modes de communication facilitateurs d'expression et d'échanges et de partages : initiation à la bureautique, accès à Internet• Maintenir des acquis scolaires• Développer des connaissances en lien avec les compétences techniques• Produire collectivement (binôme et/ou classe) un support d'aide mémoire afin de valoriser le travail de tutorat et de favoriser l'autonomie des stagiaires dans ce domaine

Participants / Encadrement / Matériel

- **Tuteurs/stagiaires :**
 - ✓ Nombre de tuteurs élèves : 11
 - ✓ Nombre de stagiaires : 7-8
- **Encadrants :**
 - ✓ Moniteur ESAT : 1
 - ✓ Professeur Lycée Beaumont : 1
- **Formation hebdomadaire**
 - ✓ Lieu d'accueil : Lycée Beaumont
 - ✓ Durée : 1h20
 - ✓ Salle : D28
 - ✓ Fréquence : le mardi de 14h00 à 15h20
- **Moyens matériels**
 - ✓ Documents classés par chaque stagiaire
 - ✓ Impression des documents au lycée

Déroulement / Organisation

- Visite de l'ESAT de Redon par les élèves du Lycée :
 - ✓ Préparation d'un questionnaire par les élèves (réponses aux questions)
 - ✓ Compte-rendu de visite
- Accueil des stagiaires au sein du lycée :
 - ✓ Préparation d'un questionnaire par les stagiaires (réponses aux questions)
 - ✓ Détermination des binômes (tuteur référent/stagiaire)
 - ✓ Entretien du tuteur référent avec le stagiaire
 - ✓ Travail du stagiaire en relais avec plusieurs tuteurs

Partenariat Lycée BEAUMONT Redon / ESAT Redon

Annexe pédagogique

Calendrier formation 2010-2011

OCTOBRE	2010
----------------	-------------

Mardi 05 octobre
Mardi 12 octobre
Mardi 19 octobre

NOVEMBRE	2010
-----------------	-------------

Mardi 09 novembre
Mardi 16 novembre

JANVIER	2011
----------------	-------------

Mardi 04 janvier
Mardi 11 janvier
Mardi 18 janvier
Mardi 25 janvier

FÉVRIER	2011
----------------	-------------

Mardi 01 février
Mardi 08 février
Mardi 15 février
Mardi 22 février

MARS	2011
-------------	-------------

Mardi 15 mars
Mardi 22 mars
Mardi 29 mars

AVRIL	2011
--------------	-------------

Mardi 05 avril
Mardi 12 avril
Mardi 19 avril

MAI	2011
------------	-------------

Mardi 10 mai
Mardi 17 mai
Mardi 24 mai
Mardi 31 mai

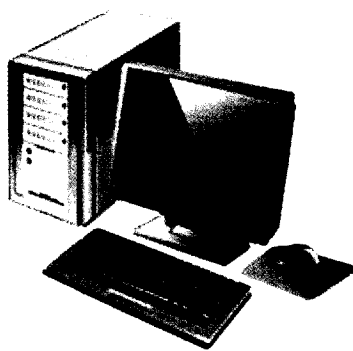
Périodes de bilans

- Bilans ponctuels
- Bilan de fin d'année

Attestations

- Attestations délivrées en fin de formation :
 - ✓ A l'élève formateur
 - ✓ Au stagiaire

**LISTE DES PARTICIPANTS A LA FORMATION
INFORMATIQUE au LYCEE DE BEAUMONT**



ATELIER	NOM - PRENOM
BOIS	DERVAL Jean-Louis
CONDITIONNEMENT	LE GOFF Karine PAYEN Dominique PHILIPPO Laura
CUISINE – PS	GAUTIER Sophie
ESPACES VERTS	BONNET Mickaël
FER	JOUAN Raphaël RAIMBEAU Emmanuel